



paiement voyage international

Par Romele, le 03/11/2012 à 12:42

Bonjour,

Je voulais partir en vacances avec une société allemande (air berlin) avec un départ a zurich. J'ai donc réservé ma place sur internet et tenté de payer, mais le paiement n'est pas passé. J'ai alors reçu un appel téléphonique en allemand me disant que je pouvais payer sur place.

Or sur place il n'acceptaient pas ma carte bancaire ni le cheque. Du coup je n'ai pas pu partir. Mais en revenant, j'ai reçu un courrier en allemand me demandant de payer 90% du voyage. une fois simple, une fois en AR.

Maintenant, je reçois un courrier d'une société de recouvrement (mediafinanz) sans AR me demandant de payer avec des frais supplémentaires.

Ma question : cette société a elle un quelconque pouvoir pour me demander de payer? Est il dans mon intérêt de payer maintenant alors que je n'ai même pas profité du voyage?

J'ai déjà lu des posts sur des sujets à peu près similaires, mais là ce courrier en français me met u peu la pression.

Merci d'avance